

<u>MODE D'EMPLOI</u> : SE PREINSCRIRE, VALIDER SON INSCRIPTION, TRANSMETTRE DES PIECES COMPLEMENTAIRES, CONSULTER SON ESPACE CANDIDAT

Grâce à ce mode d'emploi, vous pourrez vous préinscrire à un concours ou à un examen professionnel, voir l'avancée de l'instruction de votre dossier, valider votre demande d'inscription, avoir accès à vos convocations et consulter vos résultats.

I. INSCRIPTION A UN CONCOURS OU A UN EXAMEN PROFESSIONNEL

Se connecter au site du CDG 56 afin d'accéder à la plateforme de préinscription :

En bas à droit de la page d'accueil dans la rubrique « accès direct », cliquer sur « accès sécurisé candidat ».

Morbinan	Centre de Gestion de la Fonction Publique Expertis et Conseil en Resources Humaines au service des collectivités territoriales	Espace collectivités en final de final
L'accès à la fonction publique territoriale	Statut – Carrière Santé au travail	Conseil et Instances consultatives accompagnement et dialogue social
C Actualités		Mes pages préférées
	Ouverture du CDC - Période de confinem A la une 30-10-2020 L'accuel physique et téléphonque du CDG est assuré- cette nouvelle période de confinement.	nent filière technique concours annales examen professionnel filière médico-sociale filière cuturrile prévention des risques filière animation santé au rrevail
Mise à jour du p Le protocole national actualisé au 29 octob	portocole national COVID 19 02-11-2020 pour assurer la santé et la sécurité en entreprise COVID 1 pre	19 Le CDC56 en 1 coup d'œil
Confinement : o Jardique 021100 A la sude des annon 2000 le décrent ² o couvre s'agissant de	rganisation des services publics - Point be des pouvernementales des mercredi 28 et jeudi 29 octobre 20-1310 du 29 octobre 2020 précise les modalités à mettre forganisation des services publics.	e e e e b b c c c c c c c c c c c c c c
		Salsir un référent Accès sécurisé candidat

Votre inscription va se dérouler en 3 étapes :

1) COMMENT SE PREINSCRIRE A UN CONCOURS OU A UN EXAMEN PROFESSIONNEL

Une préinscription se déroule uniquement sur une période de temps limité, indiquée dans l'arrêté d'ouverture et sur le calendrier prévisionnel des concours et examens du Grand-Ouest.

- choisir le concours ou l'examen qui vous intéresse dans le bloc « INSCRIPTIONS OUVERTES » et lire l'ensemble des documents mis à votre disposition

	- INSCRIPTIONS OUVERTES
 cliquer sur « se préinscrire » 	TEST Concours B Administration Session TEST VD
	Pré-inscriptions ouvertes du 01/04/2020 au 19/08/2020 Pré-inscriptions à clôturer jusqu'au 08/08/2020 23h59 (heure métropolitaine)
	Brochure Notice explicative directiption.doc Z' Se pré-inscrire

- remplir l'ensemble des informations demandées,
- cliquer sur « visualisation des éléments saisis » (relire les informations que vous avez renseignées)
- cliquer sur « Valider, télécharger et imprimer le formulaire d'inscription »



Votre préinscription est terminée, votre « espace candidat » est automatiquement créé.

Un identifiant vous est fourni et envoyé à l'adresse email que vous avez indiquée dans votre formulaire. Conservez précieusement cet identifiant et le mot de passe que vous avez créé car ils vous serviront pour accéder à votre « espace candidat » à chaque étape du concours ou de l'examen professionnel.

La préinscription sur internet ne constitue pas une inscription définitive. En l'absence de validation de l'inscription dans les délais impartis, la préinscription sera annulée.

2) COMMENT TRANSMETTRE AU CDG 56 LES PIECES JUSTIFICATIVES REQUISES ?

Afin de transmettre de manière dématérialisée les pièces requises, via votre espace candidat, vous devez au préalable les scanner et les enregistrer sur votre ordinateur.

La liste des pièces à transmettre figure dans le formulaire de préinscription qui est généré à l'issue de votre préinscription.

Afin de transmettre les pièces requises, vous devez vous rendre sur votre « espace candidat » :

- Connectez-vous à la plateforme de préinscription du CDG 56

En bas à droit de la page d'accueil dans la rubrique « accès direct », cliquer sur « accès sécurisé candidat » puis et « Connexion espace candidat ».



- **Pour accéder à votre espace candidat**, vous devez renseigner votre identifiant ainsi que votre mot de passe choisi lors de votre préinscription (cf : email reçu à l'issue de votre préinscription).

- Identification			
	Identifiant		
	2 Identifiant		
	Mot de passe		
	Mot de passe	0	
+ Mot de	passe oublié		

- Transmettre la (ou les) pièce(s) requise(s) demandée(s) :
 - ✓ <u>Si vous êtes déjà en possession de cette (ou ces) pièce(s)</u>, vous pouvez dès à présent les transmettre :

Cliquer sur l'icône 🗁 à droite de la pièce que vous souhaitez déposer.

Piéce(s) déposée(s) ou restant à déposer	
🔀 🛃 Diplôme(s) requis	▷ (1/3)
🕒 🔁 OU Pièce(s) relative(s) à une dérogation de diplô	me (0/1)
OU Pièce(s) relative(s) à une équivalence de Diplôme	▷ (0/1)
🕒 🛃 Toute(s) autre(s) pièce(s) complémentaire(s)	▷ (0/1)

Une fenêtre s'affichera pour l'envoi de la pièce, vous devez **choisir le fichier enregistré sur votre ordinateur**, puis cliquer sur **Ajouter le fichier**.

Gestion des documents 'Diplôme(s) requis' pour la pré-inscription		
Format(s) autorisé(s) : PDF ou CIF ou JPEG ou PNG (10 Mo Nouveau fichier : Parcourir Aucun fichier sélectionné.	maximum par document) Ajouter le fichier	
Fermer		

 <u>Si vous n'êtes pas en possession des pièces justificatives à fournir</u>, passez sans attendre à l'étape suivante : comment valider mon inscription.

Les pièces pourront être déposées sur votre espace candidat <u>dès le matin du jour ouvré suivant le</u> jour où vous avez validé votre inscription. La période de dépôt se poursuivra quelques jours après la date limite de validation de l'inscription, ou à l'occasion d'une seule et unique relance de pièce(s) faite par le service concours et examens lors de la période d'instruction des candidatures.

Exemple 1 : Je valide mon inscription le mardi 27 octobre à 16h30, je peux déposer mes pièces à partir du mercredi 28 octobre, 8h30

Exemple 2 : Je valide mon inscription le vendredi 6 novembre à 9h00, je peux déposer mes pièces à partir du lundi 9 novembre, 8h30

3) COMMENT VALIDER MON INSCRIPTION ?

Cliquer sur la case « J'ai lu, j'approuve et je signe mon formulaire d'inscription » puis Cliquer sur le rectangle vert **« Valider ma demande d'inscription »**

J'ai lu, j'approuve et je signe l'attestation sur l'honneur présente dans mon dossier d'inscription

Valider ma demande d'inscription

VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT COCHER CETTE CASE ET CLIQUER SUR CE BOUTON VERT AVANT LA DATE LIMITE FIXÉE DANS L'ARRETE D'OUVERTURE ET RAPPELÉE DANS LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION A DEFAUT, VOTRE PRE-INSCRIPTION SERA ANNULEE

II. CONSULTATION DE VOTRE ESPACE CANDIDAT

1. COMMENT CONSULTER L'AVANCEE DE MON DOSSIER ?

La consultation de votre dossier va nécessiter de vous connecter sur votre espace candidat à l'aide de l'identifiant fourni (n° du dossier) et du mot de passe choisi lors de votre préinscription.

Cet espace vous permet de visualiser l'ensemble des informations que vous avez indiquées lors de votre préinscription (type de concours, choix de la spécialité, votre identité, votre adresse, les options de confidentialité choisies...). Si vous constatez des erreurs dans la saisie ou si vos coordonnées changent, vous pourrez, à tout moment, y effectuer les modifications nécessaires.

Aucune modification de la voie de concours, du choix de la spécialité/option ou des épreuves... ne pourra se faire à partir de cet espace candidat. Pour ce faire, vous devrez procéder à une nouvelle préinscription ou transmettre votre demande écrite dans les délais impartis.

Un message en haut de la page de votre espace candidat va vous permettre de connaître l'état d'avancement de votre dossier :

- En cours de transfert : mention qui apparaît une fois que vous avez validé votre inscription.
- <u>Dossier en cours d'instruction</u>: un mail d'accusé réception vous a été adressé. La validation de votre demande d'inscription a été prise en compte.
- **Dossier complet** : votre dossier a été instruit par le service instructeur, les pièces fournies sont recevables et vous remplissez donc les conditions requises.
- <u>Dossier incomplet</u>: merci de transmettre les pièces demandées : votre dossier a été instruit par le service instructeur mais il manque une ou plusieurs pièces permettant de vérifier la recevabilité de votre candidature. Vous avez reçu un mail du service concours vous invitant à compléter votre dossier via votre espace candidat.
- <u>Dossier rejeté</u>: au vu des éléments fournis, vous ne remplissez pas les conditions requises pour participer à ce concours ou à cet examen professionnel. Vous avez reçu un mail vous informant qu'un courrier de non admission à concourir mentionnant les raisons de ce rejet a été déposé sur votre espace candidat.
- Vous êtes admis(e) à concourir / admis(e) à concourir sous réserve : vous recevrez un mail vous informant du dépôt de la convocation dans votre espace candidat.

2. <u>COMMENT AVOIR ACCES A L'ENSEMBLE DES COURRIERS ET DOCUMENTS TRANSMIS PAR LE</u> <u>CDG 56</u> ?

Là encore, tout se passe sur votre espace candidat. Vous pourrez y télécharger les convocations aux différentes épreuves, les attestations de présence, les courriers de non admission à concourir, les courriers de résultats (admissible, non admissible, admis, non admis)...

A chaque dépôt par le service instructeur d'une pièce vous concernant, vous recevrez un mail vous le notifiant.

Les convocations aux différentes épreuves et plans d'accès ne seront pas expédiés par courrier mais exclusivement disponibles sur l'accès sécurisé des candidats, une quinzaine de jours avant le début des épreuves. Le candidat devra imprimer ces documents avant chaque épreuve.

Pour votre information, le service concours actualise régulièrement l'espace de préinscription. Nous vous invitons à le consulter régulièrement.